

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 60 (1877)

Protokoll: Deuxième assemblée générale

Autor: Schnetzler, M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Sont nommés membres honoraires de la Société, 12 naturalistes étrangers suivant les présentations préparées par le comité annuel. (Voir aux annexes.)

Sont admis au titre de membre effectif, 32 naturalistes suisses et étrangers présentés par les diverses Sociétés cantonales. (Voir aux annexes.)

4. Les livres et mémoires offerts en dons à la Société sont exposés devant elle.

5. Distribution est faite aux membres de la Société du mémoire de M. F.-M. Stapff: « *Studien über die Wärmevertheilung im Gotthard*. I^{er} Theil, der Schweiz. naturf. Gesellschaft zu ihrer sechzigsten Jahresversammlung in Bex gewidmet. »

6. Les comptes sont déposés devant la Société et lecture est faite du rapport des commissaires vérificateurs (Voir aux annexes). Suivant les conclusions de ce rapport l'assemblée décide :

« a) De passer les comptes de l'année 1876-77 sur le pied de leur établissement.

b) D'adresser des remerciements à M. Siegfried, caissier de la Société. »

7. Lecture est faite du rapport du Comité central. (Voir aux annexes.) Ce rapport est admis.

8. Lecture est faite du rapport de la Commission géologique. (Voir aux annexes.) Ce rapport est approuvé.

9. Lecture est faite du rapport de la Commission de la fondation Schläfli (voir aux annexes). La proposition de laisser la faculté d'annoncer un terme de deux ans pour les questions qui l'exigent, est adoptée.

10. Lecture est faite des rapports de la Commission de météorologie et de la Commission de géodésie (voir aux annexes). Ces rapports sont approuvés.

11. Lecture est faite du rapport du bibliothécaire (voir aux annexes). La Commission préparatoire propose de fixer pour le terme de deux ans à 600 fr., la somme allouée annuellement à la bibliothèque. — Adopté.

12. Le secrétaire dépose au nom de la Commission des mémoires la 2^e partie du XVII^e volume : *Die Spinnen der Schweiz, von Prof. Dr H. Lebert.*

Le Comité annuel est chargé de recevoir et d'approuver le rapport de la Commission des mémoires.

13. Le président du Comité central, professeur Hagenbach, fait rapport sur les tractations nouées pour répondre à la demande de la Société d'Anthropologie allemande d'établir une statistique de la couleur des yeux, des cheveux et de la peau des populations habitant la Suisse. Les propositions de la commission préparatoire (voir ci-dessus) sont adoptées.

14. Le président du Comité central fait rapport sur les tractations nouées pour l'obtention d'une place pour un naturaliste suisse à la station zoologique du Dr Dohrn, à Naples. Les propositions de la commission préparatoire (voir ci-dessus) sont mises en discussion.

Un débat très important s'engage sur ce sujet et MM. His, Lebert, Vogt, Desor et Hagenbach exposent leur avis sur l'intérêt qu'a la Suisse à demander cette place et sur les voies et moyens à suivre pour obtenir les crédits nécessaires.

A la votation, les propositions de la commission sont adoptées avec l'adjonction suivante formulée par M. His :

« a) La somme à payer à la station zoologique de Naples sera divisée en six parts égales de 312 fr. 50 chacune et le Comité central est chargé de faire les démarches nécessaires auprès des gouvernements cantonaux et du Conseil d'école fédéral pour obtenir ces sommes en subsides annuels.

» *b)* Dans le cas où la part afférente à l'un ou à deux des cantons ou au Conseil d'école fédéral ne pourrait pas être obtenue, le Comité central est autorisé à en charger le budget de la Société helvétique pour le terme de deux ans, jusqu'à concurrence de deux parts, soit 625 fr. par an. »

15. La proposition de la Commission préparatoire au sujet du tirage à part des travaux publiés dans les Actes (voyez ci-dessus) est adoptée. .

16. Discours de M. Raoul Pictet, ingénieur à Genève, sur la « Théorie de la production du froid. »

17. Exposition de M. Lommel, ingénieur à Lausanne, sur « Les travaux d'étude du percement des Alpes au Simplon. » Les plans et profils à grande échelle sont exposés aux parois de la salle. (Voir aux annexes.)

18. Lecture de M. Ch. Grenier, à Bex, sur « l'Histoire des mines de sel de Bex. » (Voir aux annexes.)

19. M. Desor propose à l'assemblée de charger son Comité annuel d'exprimer, aux autorités et à la population de Bex, la reconnaissance de la Société pour la réception amicale et hospitalière qui a été faite pendant les trois journées de la session. — Adopté. Des remerciements sont aussi exprimés à l'adresse du Comité annuel et de la Société vaudoise des sciences naturelles qui a organisé la réception à Bex.

20. Le président déclare close la soixantième session de la Société helvétique des sciences naturelles.

La séance est levée à midi.
